

224



# EUROPE. — XIV<sup>E</sup>-XV<sup>E</sup> SIÈCLE

## JOAILLERIE. — L'ORFÈVREURIE DITE *D'ACCOUTREMENT*.

CEINTURES, AGRAFES, *fermaux*, BROCHES, PENDELOQUES, *affiques*, ETC., DU XIV<sup>e</sup> AU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE.

Ceintures : n<sup>os</sup> 1 et 3, 4 et 6.

Agrafes de ceinture : n<sup>os</sup> 5 et 7.

Mors de chape ou fermaux : n<sup>os</sup> 12, 13, 19 et 23.

Chaîne d'un collier de chevalerie : n<sup>o</sup> 8.

Broches : n<sup>os</sup> 2 et 22.

Pendeloques : n<sup>os</sup> 9, 16 et 17.

*Affiques*, ayant le caractère d'*enseignes* : n<sup>os</sup> 11, 14, 15, 18 et 20.

Bague : n<sup>o</sup> 10.

Monture d'escarcelle : n<sup>o</sup> 21.

### CEINTURES DE FEMMES.

N<sup>os</sup> 1 et 3.

Ces deux fragments appartiennent au même objet, et s'agrafent ensemble. C'est une ceinture en velours rouge, s'ajustant sur le devant à une orfèvrerie en *fenestrage*, composée de cordons en fort filigrane dont les volutes se combinent avec un feuillage en lames découpées, où se mêlent de distance en distance des rosaces pleines ou aux bords denticulés, concaves, et au centre desquelles brille quelque petite pierre de couleur. L'agrafe est un simple crochet, et de l'anneau qui reçoit ce crochet descend le cordon soutenant un fruit en pendeloque se terminant lui-même par un petit anneau de suspension. A cet anneau s'attachait soit le cordon d'orfèvrerie, la *patenôtre*, servant de *contenance*, soit le miroir, ou l'éventail, portés alors plus ou moins de côté, ainsi que l'indique l'inégalité des parties de l'orfèvrerie ajourée de cette ceinture. Les clous du velours sont une suite de rosaces feuillagés en spirale, et dont le centre est occupé par une petite perle. Travail de la fin du quatorzième siècle.

N<sup>o</sup> 4.

Ceinture en vermeil doré, orné de filigranes.

Partie centrale, et système de la chaîne formée d'une suite de treize plaques rectangulaires à bords festonnés, dorées, ornées sur le plat de trois rosaces à jour en filigranes d'argent, et de douze mufles de lion, portant un anneau plat, alternant avec les plaques auxquelles les mufles sont réunis par deux maillons. La fermeture se compose de deux longues plaques bordées de torsades en filigrane, et ornées sur le plat chacune de petites rosaces à jour en filigrane d'argent, réunies, l'une par une charnière, l'autre par un cliquet, à la plaque centrale, rectangulaire, de même décoration, mais garnie en haut et en bas d'ornements symétriques, découpés. Cette orfèvrerie serait un travail vénitien de la seconde moitié du seizième siècle.

N<sup>o</sup> 6.

Fragment d'une ceinture d'orfèvrerie pleine, or clouté sur velours; système de l'articulation. Seizième siècle.

N° 5.

Agrafe d'un double cordon de ceinture en orfèvrerie, de la fin du quinzième siècle. Le grand anneau facilitait le jeu du crochet.

N° 7.

Boucle avec son ardillon; ouvrage en cuivre doré, ciselé et gravé, que les détails de son fenestrage rattachent à l'époque ogivale. Seizième siècle.

FERMAUX.

Le fermail, agrafe du manteau, ou mors de la chape, est toujours une joaillerie forte, à laquelle les formes simples conviennent; c'était de toutes les pièces de parement celle qui fatiguait le plus, en même temps qu'elle était une des plus apparentes. C'est un bijou plein, par excellence, et de dimensions variables, selon l'étoffe dont elle maintenait les parties réunies. Pendant la période de 1190 à 1340, les fermaux, ou broches de manteaux incrustées de pierres, atteignirent des dimensions colossales.

N° 12.

Fermail d'un travail italien du seizième siècle. Sa forme est l'une de celles de la rose quadrilobée répétée pendant la Renaissance; les quatre croix faites d'une émeraude et de quatre perles, lui donnent le caractère d'un mors de chape.

N° 13.

Fermail octogone, de la fin du quinzième siècle, et de même origine. Les pierres saillantes sont maintenues par des griffes, et leur champ divisé par les rayonnements en relief est rempli par une de ces couleurs ou pâtes vitrifiées, que l'on remplaçait parfois par de simples couleurs couchées au pinceau sur le métal, où elles jouaient l'émail.

N° 19.

Fermail de dimension moindre, mais de même forme que celle du n° 12; celui-ci a pour principale parure un grenat retenu par des griffes, et semble surtout une agrafe de manteau. Italie; quinzième siècle.

N° 23.

Fermail en rose ovalaire, décoré d'une croix dont le centre est une émeraude, et dont les quatre branches se terminent en saillies taillées en tête de diamant; quatre perles meublent les angles. Ce décor a encore le caractère qui convient à un petit mors de chape.

CHAINES.

N° 8.

Mailon de la chaîne du collier de l'ordre de la Toison d'or, d'après un portrait de Charles-Quint.

BROCHES.

N° 2.

Travail italien, quatorzième siècle.

N° 22.

Même provenance, quinzième siècle. Ce bijou semble un petit fermail.

PENDELOQUES.

N° 9.

Le disque est taillé en pointe de diamant, et porte une petite émeraude

à son centre; il supporte une perle branlante et est accoté d'une paire d'ailes. Italie, quatorzième siècle.

N° 16.

Pendeloque circulaire en or émaillé.

Une image en buste de la Vierge portant l'enfant Jésus, sortant d'un croissant et entouré de rayons à jour, est cerclée par un anneau chargé de perles rivées. En dehors, des rayons alternativement aigus et flamboyants portent une perle à leur extrémité.

La Vierge a un voile blanc sous un ample voile bleu; l'enfant Jésus une robe verte. Les rayons extérieurs étaient émaillés en vert. Travail français du seizième siècle.

N° 17.

Les armes de France en argent doré.

Écu en pâte de verre portant trois fleurs de lis en relief, surmonté de la couronne royale et entouré du collier de Saint-Michel. Travail français, seizième siècle.

AFFIQUES

ayant le caractère d'*enseignes*.

On appelait *affiques* des broches montées sur un cercle de bijouterie, et qui, ornements de chapeau masculin dès le règne de Charles VII, reçurent sous ses successeurs le nom d'*enseignes*. La plus grande dépense d'orfèvrerie que Louis XI faisait pour son usage personnel consistait dans les images ou *enseignes* qu'il attachait à son chapeau; et encore ces images bénites étaient-elles parfois en plomb. Mais les merciers, *jouailliers*, tabletiers et autres marchands qui se mêlaient plus ou moins d'orfèvrerie, vendant « les menus ouvrages d'or et d'argent, comme ceintures, demi-ceints, hochets, bagues, petites chaînes d'or » eurent, selon les temps et la mode bien d'autres *parements* (parures) en joaillerie, à la disposition du public pour les habits de gala. Dès le treizième siècle et pendant le quatorzième, le luxe des bijoux s'ajoute au faste des habits. L'émail, devenu accessible à toutes les bourses, perdit la faveur dont il avait joui auprès des grands; on vit alors apparaître les diamants, les garnitures de boutons d'argent, d'or, et de perles substituées aux agrafes au temps de Charles VI, et en dépit de la tradition universellement admise, selon laquelle la taille des diamants aurait été inventée à Bruges en 1476, ce genre de travail est spécifié dans une ordonnance royale de 1355; l'une des curiosités signalées à un étranger qui visite Paris en 1407 fut l'atelier d'un lapidaire, chez qui cet étranger alla voir tailler le diamant. Aussi ne met-on point en doute que les diamants d'Isabeau de Bavière, qui étaient en si grande quantité, parmi ses saphirs, ses rubis et ses perles, ne fussent des diamants taillés. La valeur du diamant n'augmenta réellement que depuis que l'on sut le tailler, le polir et le monter à jour, et que l'on parvint ainsi à lui faire jeter plus de feux et d'étincelles. La monture, légère, délicate et rare des bijoux d'or garnis de diamants, *en façon tablette*, à *façon d'écusson*, à plusieurs faces, à pointe, à huit pans, en rose, en étoile, etc., ne se retrouve plus guère aujourd'hui que dans les inventaires; mais on ne saurait parler de ces époques sans mentionner leur genre et signaler leurs caractères, dont les trop rares pièces de nos musées sont les seules qui puissent donner une idée aussi exacte que possible.

N° 11.

Bijou ovalaire, divisé en quatre lobes, ayant en son centre une émeraude sertie en saillie, et entourée d'une suite de perles, alternativement grosses et petites. Ce sont ces perles qui nous paraissent s'opposer à ce que l'on considère ce bijou comme un fermail, quoiqu'il ait



EUROPE XIV<sup>E</sup> XV<sup>E</sup> SIECLE

EUROPA XIV<sup>TH</sup> XV<sup>TH</sup> CENTY

EUROPA XIV<sup>TES</sup> XV<sup>TES</sup> JAHR<sup>T</sup>



C

IMP FIRMIN DIDOT et C<sup>ie</sup> PARIS

Spiegel lith.

du reste toutes les apparences d'un joyau qu'on agrafait. Italie; quinzième siècle.

N° 14.

Ce joyau ajouré, et de dimension moindre que le précédent, a plus franchement le caractère de l'affique; il convient au « *chapel orfèvre* » comme il peut entrer dans une toilette féminine. Italie; quinzième siècle.

N° 15.

Reliquaire en argent doré.

Ce joyau a tous les caractères de l'affique du chapeau; il se compose d'un cercle épais, décoré de filets, ou jones enlacés, en émail; le tour extérieur est un jeu de ruban à enlacement courant et sans fin. Le milieu est occupé par un ardillon évoluant sur charnière de chaque côté duquel sont distribuées des pierres et des perles, légèrement montées en ajours; au-dessus de l'ardillon, sur le cercle épais, un écu se dessine, et ce serait dans cet ardillon que se trouveraient placées les reliques, l'*en signe* de la dévotion particulière du propriétaire du joyau; celui-ci est du quatorzième siècle.

N° 18.

Affique ovalaire. Italie, quinzième siècle.

N° 20.

Bijou circulaire de même sorte. Italie; quatorzième siècle.

BAGUE.

N° 10.

Bague en argent doré. Quinzième siècle, orfèvrerie française.

Anneau à moulures, surmonté d'un chaton formé d'une plaque carrée de 30 millimètres de côté, et de 6 millimètres d'épaisseur, surmontée d'une seconde plaque carrée chevauchant la première, et ayant les angles au milieu de ses côtés; une troisième plaque est posée sur la seconde, comme celle-ci est posée sur la première.

Le chaton de cette bague est le *signet* ou *cachet* proprement dit, que l'on portait à un doigt avec d'autres bagues ou anneaux.

MONTURE D'ESCARCELLE.

N° 21.

Monture dorée d'une escarcelle en peau. Seizième siècle.

Cette ouverture est surmontée d'un bouton ajusté avec un anneau de suspension mobile.

Les n°s 1 et 3, 5, 7, 8, 10, 15 et 21, proviennent du Musée de Cluny.

Les n°s 2, 4, 6, 9, 11, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 20, 22 et 23, font partie du Musée du Louvre.

Voir, pour le texte, la Notice des émaux et de l'orfèvrerie, par M. A. Darcel, série D du catalogue du Musée du Louvre. — Histoire de l'orfèvrerie-joaillerie, par Paul Lacroix et Ferdinand Seré, Paris, 1850. — Histoire du costume en France, par Quicherat.

